

PCRS-81 - Initialisation

LANCEMENT DU PCRS-81

Rejoignez le
Programme PCRS-81 2026 :

s.barrieu@te81.fr

06.77.15.78.91

05.63.43.31.92

2 RUE GUSTAVE EIFFEL

ZONE ALBITECH - 81000 ALBI





Table des matières

LEXIQUE	5
CHIFFRES CLÉS	7
Le PCRS – Qu’est-ce que c’est ?	1
Présentation générale	1
En pratique	2
Quel est le rôle du SDET ?	4
Le SDET en tant qu’Autorité Publique Locale Compétente	4
Exploitation et mise à jour	5
Une gestion commune et mutualisée	5
Scénario de mise à jour et d’exploitation	6
Modalités de mise à disposition du PCRS et exploitation	8
Un atout majeur pour les collectivités et les acteurs publics	10
Réculte d’informations et économie de ressources terrain (Lecture du PCRS).....	10
Gestion et aménagement du territoire (analyse du PCRS et projection)	11
Le projet PCRS : Bien plus qu’un fond de plan	12
Le Modèle Numérique de Terrain (MNT) - inclus	12
Une modélisation en 3D du département (en supplément).....	14
En Résumé	16



LEXIQUE

APLC	Autorité Publique Locale Compétente, désigne la structure publique en charge, à échelle locale de la production et de la maintenance du PCRS au travers de la mutualisation des ressources territoriales.
PCRS	Plan de Corps de Rue Simplifié. Fond de plan cartographique constituant une donnée administrative publique en réponse à la réforme anti- endommagement des réseaux.
DT/DICT	Déclaration de Travaux / Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux. Démarche administrative obligatoire à réaliser en amont des travaux, permettant à chaque gestionnaire de réseaux de signifier les risques potentiels liés aux éléments de réseaux concernés par le chantier.
Topographique	Qui décrit tous les éléments géographiques en surface.
SIG	Système d'Information Géographique, désigne le plus souvent un outil permettant l'intégration, l'exploitation et la visualisation de données géographiques sur un support informatique.
Résolution	Définit le niveau de détail visible (ex : 1 pixel à l'image représente 5cm).
Précision	Définit la marge d'erreur de positionnement (ex : localisation à plus ou moins 1m).
Pixels	Souvent écrit « px », élément carré composant une image ne pouvant représenter qu'une couleur ou qu'un niveau de gris (ex : image en couleur de 12 Mpx est une image composée de 12 Millions de pixel, soit 12 Millions de carrés colorisés).
Vecteur	En cartographie, modalité de représentation d'objets géographiques sous la forme de points, de lignes ou de polygones.
Raster	En cartographie, modalité de représentation d'un territoire géographique par assemblage de pixels, le plus souvent par la prise de vues aériennes ou satellites.

Images Orientées	Il s'agit de photographie aérienne qui ont été géolocalisées et orientées géographiquement afin de rendre compte de la réalité terrain. Les images orientées présentant beaucoup de déformations visuelles, dues aux optiques des appareils photographiques, elles ne peuvent pas servir directement de fond de plan, mais sont la matière première de production de ceux-ci. Elles sont parfois qualifiées de données brutes ou intermédiaires dans le cadre du projet PCRS.
Orthophotographies	Il s'agit d'images orientées dont les déformations ont été corrigées et le géoréférencement optimisé. Elles constituent le fond de plan unique ou PCRS Raster (Image). Il s'agit du produit final du projet PCRS.
Dalle	En cartographie, désigne le plus souvent une section de la carte représentée par une seule image sur une surface donnée. Dans le cadre du projet PCRS : Le PCRS est une représentation du département Raster, découpée en dalle de 1Km ² , chacune composée d'environ 400 Millions de Pixels, chaque pixel adoptant la couleur d'un carré de 5cm de côté dans la réalité.
Géoréférencer	Acte consistant à positionner au plus juste des représentations d'objets géographiques (vecteurs ou rasters) dans un référentiel spatial (ex : positionner une île sur un globe terrestre ou un candélabre sur la carte d'une collectivité).
Fond de Plan	Élément visuel servant de référentiel à une représentation cartographique. Le fond de plan se situe en arrière-plan des objets géographiques représentés sur cartographie.

CHIFFRES CLÉS

Calendrier

1^{er} Juillet 2012 : Réforme anti-endommagement des réseaux.

19 Septembre 2022 : Le SDET devient APLC (Autorité Publique Locale Compétente – Responsable de la production **initiale** du PCRS).

12 Décembre 2022 : Une convention d'échange est signée avec ENEDIS comprenant une contribution financière correspondant à environ 25% du coût de la production initiale.

28 Septembre 2023 : Une convention tripartite (SDET – IGN – OpenIG) est signée pour la production du PCRS faisant bénéficier au projet l'expertise de l'IGN pour le pilotage et la production d'orthophotographie.

Octobre 2023 : Premières prises de vue sur le quart Nord-Ouest du département.

Août 2024 : Réception du PCRS sur le quart Nord-Ouest du département.

Septembre 2024 : Prises de vue réalisées sur plus de 75% du département.

Mars 2025 : Réception du quart Nord-Est du département.

Juin 2025 : Réception du quart Sud-Ouest et du Sud du département.

Août 2025 : Fin des prises de vue sur l'ensemble du département.

Mars 2026 : Livraison définitive du PCRS (initialisation).

Juin 2026 : Mise en production et publication officielle du PCRS.

Autres

Superficie du PCRS : 6083 Km².

Nombre de dalles du PCRS : 6083 (carrés de 1Km par 1Km).

Budget Total du PCRS : Pilotage, acquisition, production et investissement (initialisation) : **1 400 000€**

Prenez contact dès à présent pour rejoindre le programme 2026
du PCRS 81 auprès de votre interlocuteur privilégié :

s.barrieu@te81.fr

06.77.15.78.91

05.63.43.31.92

2 RUE GUSTAVE EIFFEL

ZONE ALBITECH - 81000 ALBI



Le PCRS – Qu'est-ce que c'est ?

Présentation générale

Le PCRS peut-être défini tel que cité par la start-up d'État en charge de l'animation des déploiements de PCRS au National (<https://pcrs.beta.gouv.fr/>) :

« Le Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS) est un référentiel topographique, un fond de plan supportant d'autres usages indépendants. Il est constitué de photos aériennes ou de données vecteurs acquises selon des modalités différentes. »

L'intérêt et le format de ce référentiel viennent de la **réforme anti-endommagement des réseaux**, entrée en vigueur le 1er juillet 2012.

Son objectif est simple : proposer un fond de plan unique, mutualisé et de haute précision pour l'ensemble des acteurs et gestionnaires de réseaux. **Sa précision et sa résolution sont uniforme sur l'ensemble du territoire, sans exception.** L'utilisation exclusive de ce référentiel permettra une standardisation des **réponses aux DT/DICT** par les exploitants, avec un niveau de précision suffisant participant à éviter bon nombre des dégâts matériels et humains recensés chaque année lors de travaux à proximité des réseaux.

La cartographie du PCRS ne représente que les informations visibles en surface (la topographie) en deux dimensions, et **ne contient pas le tracé des réseaux**. Ce fond de plan de surface sera accessible à tous, il s'agit d'une information administrative publique. Les exploitants de réseaux d'énergie, eau et communication devront calquer tous leurs plans de réseaux sur le PCRS pour pouvoir répondre aux DT/DICT. Les plans de réseaux ne seront pas diffusés ou accessibles publiquement.

Les structures publiques prenant la responsabilité de sa gestion, de sa maintenance et de sa diffusion sont nommées APLC (Autorité Publique Locale Compétente).

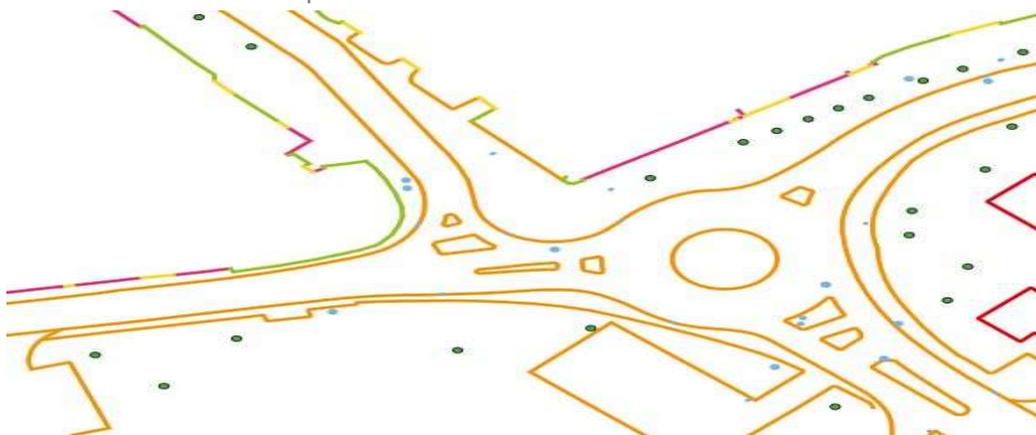
Son utilisation obligatoire est régie par une obligation légale d'exploitation au 1er Janvier 2026 ou dès que mis à disposition par l'APLC (Autorité Publique Locale Compétente).

En pratique

Concrètement, le PCRS est un fond de plan, comme Google Maps ou encore les plan IGN, mais de très haute précision.

Il peut se présenter sous deux formes :

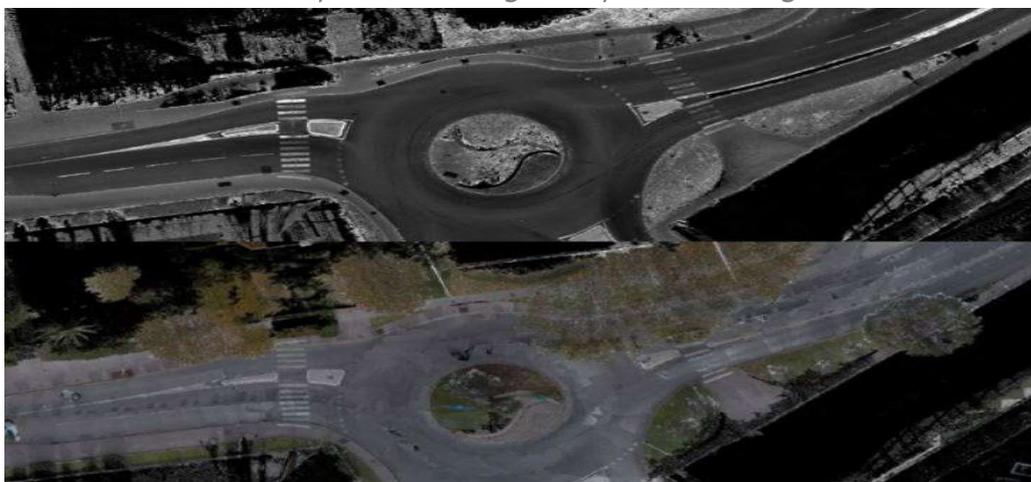
- **Vectoriel** : Il s'agit de données géographiques de type vecteur gérable par des SIG standard. Ces données peuvent être produites par de multiples procédures, mais elles font généralement l'objet d'une étape que l'on appelle « numérisation » qui consiste, au travers de logiciel SIG ou DAO (Dessin Assisté par Ordinateur), en une représentation numérique de la réalité du terrain.



(src : <https://www.sieml.fr/plan-corps-de-rue-simplifie/>)

- **Raster (ou image)** : Dans ce cas, on se « contente » de réaliser des prises de vues aériennes. Ces photographies de haute précision (5cm par pixel pour le PCRS) font l'objet de divers traitements successifs donnant une vue complète du territoire, et en couleur. A l'issue de ces traitements, ces photographies géoréférencées deviennent des orthophotographies (constituant un fond de carte) et sont alors considérées, à elles seules, comme étant le PCRS sur le territoire qu'elles couvrent.

(src : <https://immergis.fr/pcrs-immergis/>)



Ces deux choix présentent des avantages et inconvénients qui sont propres à la nature et aux méthodologies de production de ces données. On peut grossièrement résumer que, le PCRS vecteur est facile à mettre à jour sur des opérations de modifications ponctuelles, car il ne nécessite qu'un travail de « dessin ». A contrario, le PCRS image nécessite de réaliser des campagnes de prises de vue et de traitement pour chaque mise à jour. Toutefois, le PCRS image est beaucoup plus facile à déployer à grande échelle.

Certaines APLC ont fait le choix de produire un PCRS mixte pour essayer de tirer parti des avantages respectifs des deux formats, comme sur le département d'Ille-et-Vilaine, du Maine-et-Loire ou encore Strasbourg Métropole.



(src : <https://www.sieml.fr/plan-corps-de-rue-simplifie/>)

Le SDET, quant à lui, a misé sur un PCRS Image pour une livraison rapide, au plus tard au 1 Juin 2026, pour lequel les prises de vue sont déjà initialisées. Cependant, il ne s'agit pas d'une situation figée. En fonction des besoins de chacun des acteurs participant à l'exploitation mutualisée, il sera possible de revoir le format du PCRS du Tarn.

Quel est le rôle du SDET ?

Le SDET a pour rôle d'assurer les compétences qui lui sont déléguées (Autorité Organisatrice d'Électricité, Installation de Recharge de Véhicule Électrique, etc...).

Le Syndicat Départemental de l'Énergie porte bien son nom, mais ses activités tendent à se diversifier.

Le SDET en tant qu'Autorité Publique Locale Compétente

Le SDET devient, suite à la délibération du 19 Septembre 2022, APLC (Autorité Publique Locale Compétente). Cette nouvelle ligne de responsabilité désigne le SDET pour mener à bien le projet de déploiement du PCRS (Plan de Corps de Rue Simplifié) sur et pour l'ensemble du Département du Tarn et ses collectivités.

Lors de cette délibération, certains objectifs clés ont été définis par le comité concernant le projet PCRS :

- Améliorer la précision du repérage des réseaux pour éviter les accidents,
- Partager un fond de plan unique,
- Fiabiliser les échanges d'informations entre les acteurs.

Pour mener à bien cette mission de service public, le SDET a créé un nouveau service nommé « Dossiers Stratégiques » dans lequel se positionne le Chef de Projet PCRS en charge du déploiement et de l'exploitation du PCRS pour le compte de l'ensemble des acteurs du Tarn.

En tant qu'APLC, le SDET a pour nouvelles missions et responsabilités :

- L'initialisation de ce fond de plan mutualisé,
 - Son hébergement,
 - Sa publication,
 - *Sa mise à jour,*
 - Sa diffusion,
 - Et son exploitation.
- } Obligation légale pour 2026.
- } Obligation légale ultérieure sous condition de conventionnement avec les acteurs locaux.

Exploitation et mise à jour

Une gestion commune et mutualisée

La gestion du PCRS est une mission qui vient se rajouter en charge et en responsabilité aux autres missions du SDET. Cette charge est conséquente et représente un coût total avoisinant 1,4M€ sur 3 ans pour la production initiale (en cours). Pour autant, la démarche du syndicat est bien de mutualiser les compétences et les ressources des collectivités du département. En produisant ce fond de plan à l'échelle du département, les économies d'échelles deviennent significatives (coût global multiplié par 2 ou par 3 si le projet était porté par les Groupements de Communes).

C'est pourquoi le SDET propose d'établir une relation formelle d'échange ou de délégation avec chaque acteur du département (gestionnaires de réseaux et collectivités). L'objectif : mutualiser et répondre aux besoins de chacun lors de la définition des spécifications techniques de mises à jour, de diffusion et d'exploitation. De cette façon, chaque collectivité pourra se réapproprier le PCRS à moindre coût. La maintenance et l'exploitation du PCRS sont aujourd'hui à chiffrer et à construire ensemble, entre collectivités et gestionnaires de réseaux.

Sa maintenance et son exploitation par un partenariat collectif permettraient aux gestionnaires de réseaux d'exploiter au mieux ce fond de plan, comme le demande la réforme anti-endommagement des réseaux de 2012.

C'est également dans ce but que le SDET se rapproche de tous les acteurs tarnais concernés afin de :

- Communiquer et informer sur ce qu'est le PCRS,
- Identifier les besoins et les usages propres au PCRS,
- Accompagner l'utilisation et l'intégration du PCRS dans les services,
- Etablir une stratégie commune d'exploitation et de maintenance.

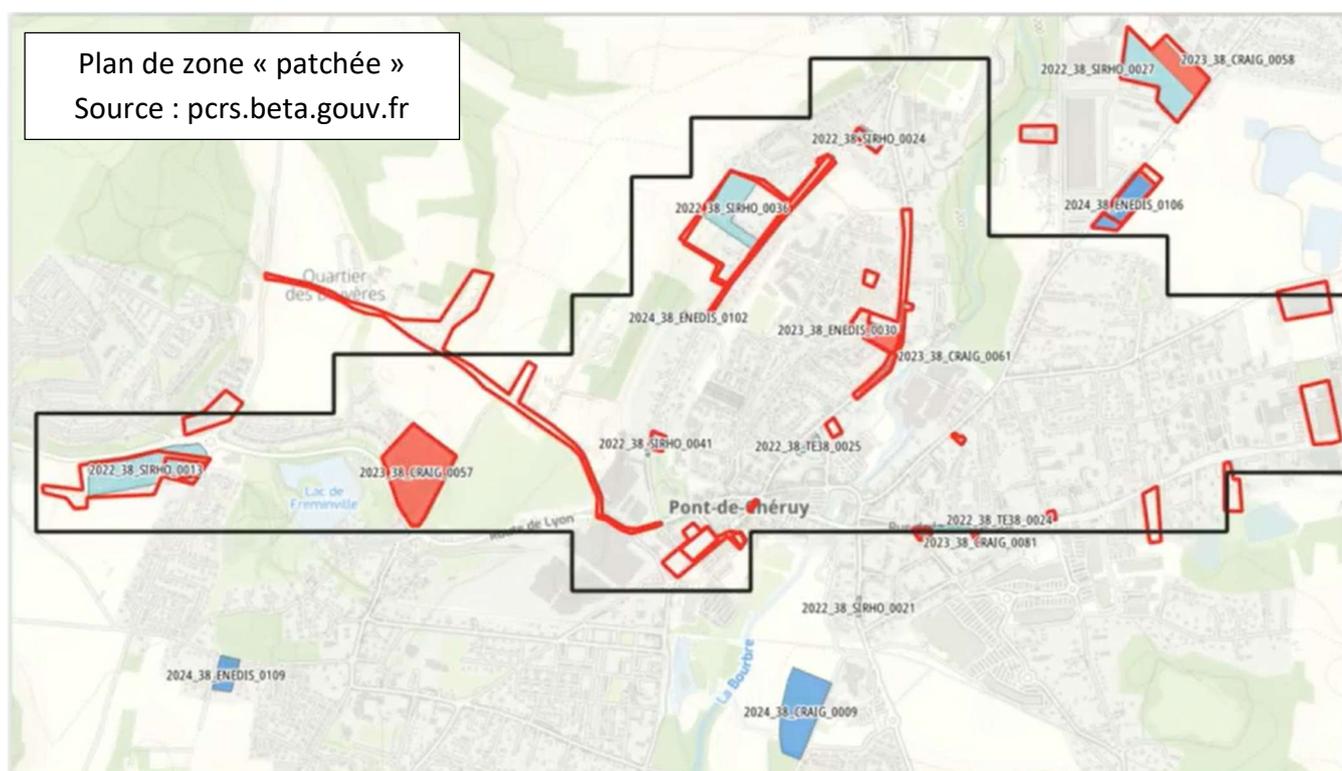
Enfin, pour échanger avec pertinence, il est important d'anticiper les scénarios de mises à jour, les infrastructures et les relations à mettre en place pour sa maintenance et son exploitation.

Scénario de mise à jour et d'exploitation

Les scénarios de mises à jour dépendent avant tout du format du PCRS qui en fera l'objet. Dans le cas du PCRS-81, et pour simplifier les projections, nous allons considérer une mise à jour au format image (raster – vue aérienne).

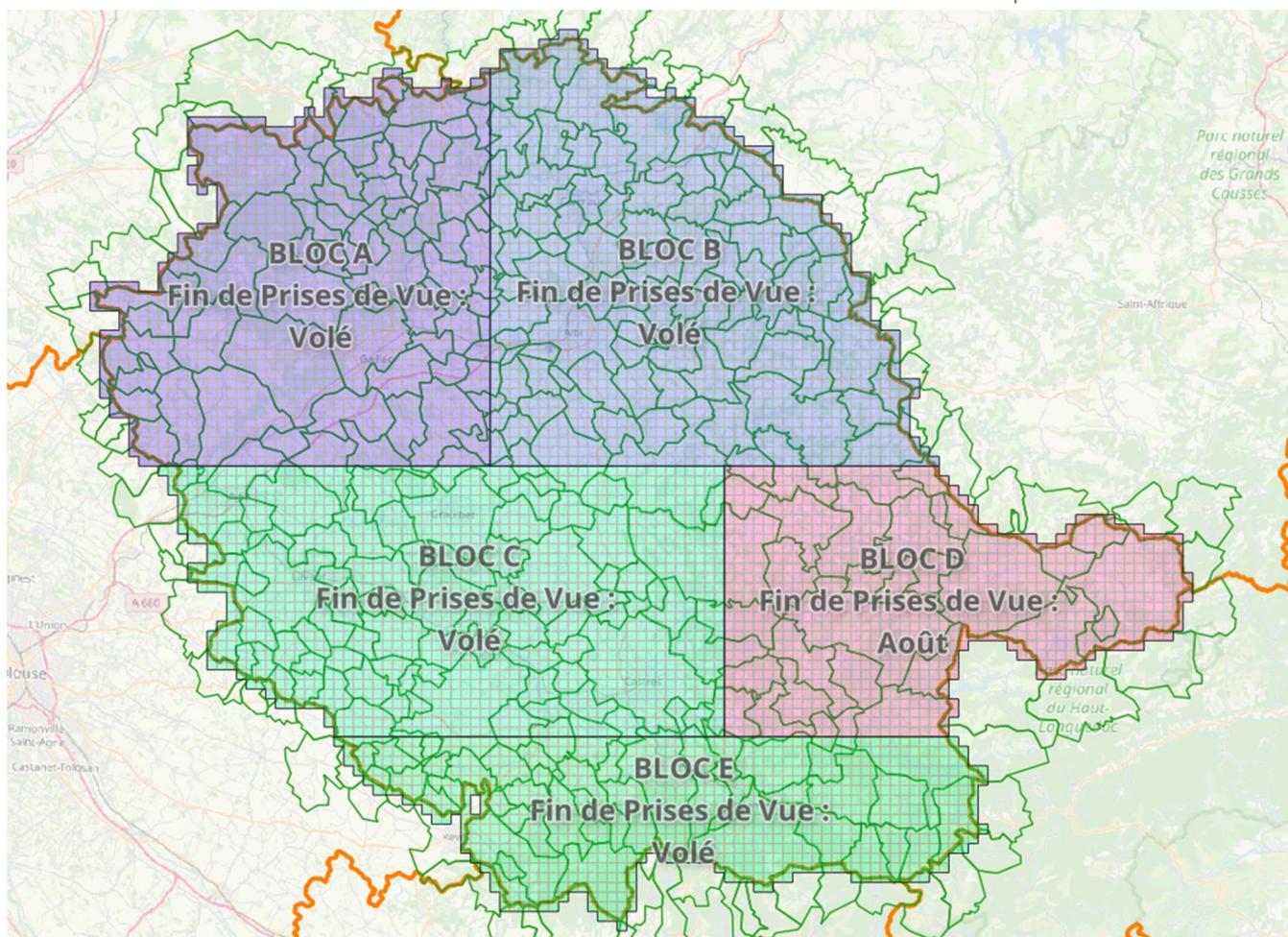
Pour la mise à jour d'un PCRS raster, deux stratégies sont possibles et peuvent co-exister :

- **Mise à jour par patch** : qui consiste à identifier les zones ayant subi des changements avec précision afin de réaliser des mises à jour ciblées. Les avantages et inconvénients majeurs sont les suivants :
 - o **Avantages** : Une réduction de la charge d'acquisition des nouvelles images et « fraîcheur » de l'information plus importante.
 - o **Inconvénients** : Mobilisation de nombreuses ressources humaines et/ou technologiques pour l'identification des zones à patcher, augmentation significative du coût d'acquisition au Km² (X2 à X3), non exhaustif et perte d'uniformité.



Exemple d'identification de zone à « patcher »

- Mise à jour par acquisition globale : qui consiste simplement à reproduire la démarche de l'initialisation du PCRS sur un pas de temps à déterminer. Une acquisition complète de tout le département tous les 5 ans par exemple. Les avantages et inconvénients majeurs sont les suivants :
 - o **Avantages** : Simplification de la procédure de mise à jour en commandant un survol complet du département, aucune procédure d'identification ciblée et ne nécessite qu'une équipe pour son pilotage.
 - o **Inconvénients** : « fraîcheur » de l'information moins importante.

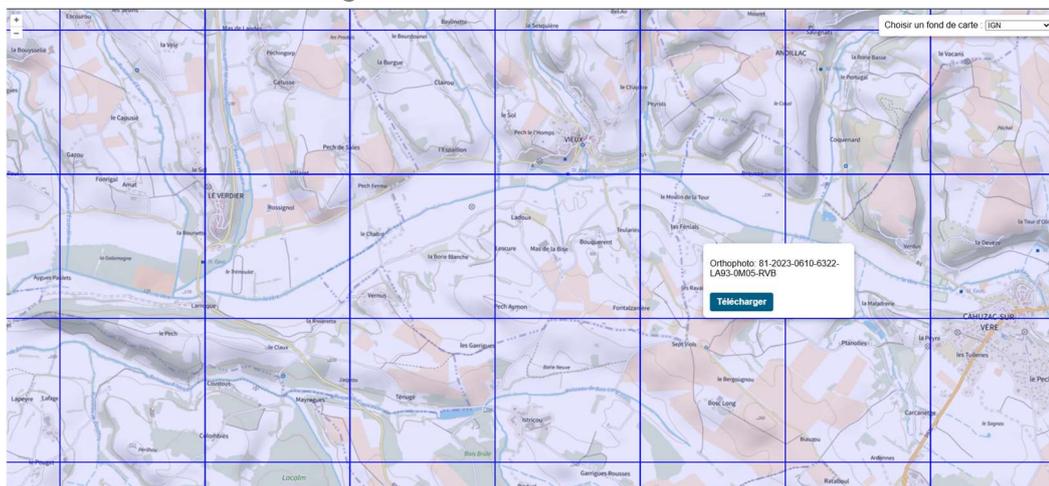


Bien entendu, aucun scénario n'est à écarter et l'objectif principal est de répondre au mieux aux besoins et utilisations de ce fond de plan. Il est tout à fait envisageable de réaliser une vectorisation au moins partielle du territoire, ainsi que de la mise en place de services autour de la donnée géographique pour les collectivités et autres acteurs qui en exprimeraient le besoin.

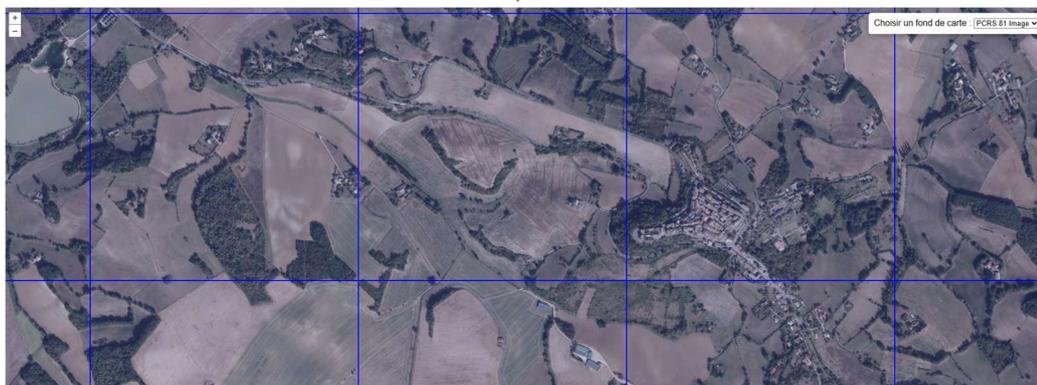
Modalités de mise à disposition du PCRS et exploitation

La publication et la diffusion d'un PCRS sont deux procédures différentes :

- **Publication** : nécessite d'être téléchargée en entier (ou au moins par dalle entière – cf lexique) sur un poste informatique avant de pouvoir être visualisée, comme une image reçue en pièce jointe d'un mail ou sur une clé usb / disque dur. La publication du PCRS est obligatoire.



- **Diffusion** : ne nécessite pas de télécharger des objets entiers mais peut être lue via un flux, en streaming. S'apparente à la lecture de vidéo en streaming (Netflix, Youtube, ...). La diffusion du PCRS est optionnelle.



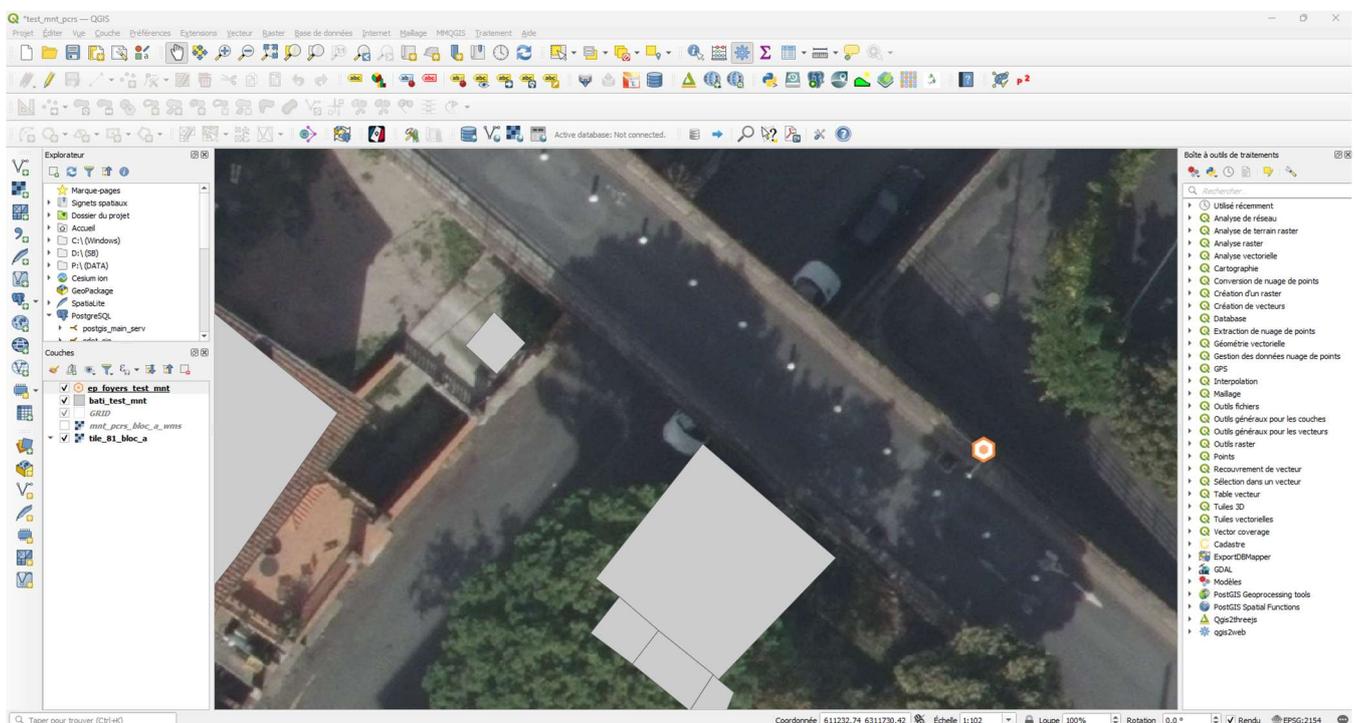
Si l'on considère toujours le PCRS tel qu'il est actuellement produit (un PCRS Image – Raster), sa publication est assez simple, mais sa diffusion est plus complexe à mettre en œuvre et pose les questions des services associés.

Comme énoncé précédemment, la publication est le seul aspect réglementaire obligatoire du PCRS (la diffusion n'est qu'optionnelle). Elle peut se faire par l'envoi d'un disque dur ou d'une clé usb à la demande de la collectivité ou du gestionnaire de réseau. Elle peut également se faire au travers d'une plateforme en ligne de téléchargement établi par l'APLC responsable du PCRS, ou un partenaire.

La diffusion exige la mise en place d'une infrastructure spécifique pour transformer le fond de plan et le diffuser à chaque utilisateur. L'exploitant doit mettre en place et maintenir un **serveur** pour :

- Transformer les dalles du PCRS en éléments diffusables (découpage des dalles et représentation à différentes échelles ou niveau de zoom – appelé tuilage pyramidal)
- Diffuser les dalles transformées.

Une fois cette infrastructure mise en place, les utilisateurs pourront, au choix, utiliser un outil SIG (QGIS, ArcGIS ou autres) pour exploiter pleinement le fond de plan ou encore le visualiser directement sur un navigateur internet.



Utilisation du PCRS via QGIS

Cette opération représente un coût supplémentaire pour la collectivité et ses partenaires. A titre indicatif, d'autres APLC partagent une estimation de l'ordre de 1% à 20% par an, du coût initial du PCRS en fonction des solutions techniques retenues.

Un atout majeur pour les collectivités et les acteurs publics

Récolte d'informations et économie de ressources terrain (Lecture du PCRS)

Le PCRS étant un fond de plan type « vue aérienne » il donne la possibilité d'identifier un certain nombre d'éléments en limitant les déplacements sur le terrain.

Le SDET a procédé à quelques expérimentations en ce sens et a pu **géoréférencer et identifier** plusieurs typologies d'éléments « terrain » avec une précision répondant aux exigences de la Classe A (marge d'erreur inférieure à 40cm pour les éléments rigides et 50cm pour les éléments semi-rigides) :

- Des ouvrages électriques : foyers d'éclairage public, poteaux et points d'appui, coffrets et transformateurs, lignes électriques et leur catégorie (BT, HTA, etc...), panneaux photovoltaïques ;
- Des éléments voiries : identification de la voirie, de la nature du revêtement, identification de signalisation, diagnostic sommaire de son état de dégradation, présence d'objets de réseaux tiers sur la chaussée, de barrières ;
- Des éléments de réseaux d'eau : affleurants non couverts, retenues, fossés ;
- Des éléments du réseau télécom : lignes, supports et antennes relais ;
- Autres éléments réseaux : réseaux SNCF abandonné, chemins, trottoirs, clôtures.

De plus, étant donné son niveau de résolution important (5cm/px) et sa fréquence de mise à jour, le PCRS permet d'identifier avec un certain niveau de précision l'utilisation et l'occupation des sols et leurs évolutions :

- La santé et le niveau de couverture forestier,
- L'évolution de l'hydrographie locale,
- La nature d'exploitation des terrains (agricoles, constructions, pistes de cross, autres cultures, utilisations non déclarées),
- L'identification de chemin de randonnée,
- Évolution naturelle ou non de la topographie,
- Détérioration des éléments artificiels de couverture (toits, ombrières, hangars, etc...).

Cette liste est non-exhaustive.

Gestion et aménagement du territoire (analyse du PCRS et projection)

Le PCRS ne vise pas à être uniquement « vu » ou « lu », mais également à produire des analyses et des projections. Il permet une lecture à un instant « T » mais également une lecture dans le temps, du passé et du futur.

Il est aujourd'hui possible d'utiliser des **modèles automatisés d'identification** pour déterminer à très grande échelle la nature des cultures ou encore le niveau d'artificialisation des sols.

Il est très simple de croiser ce fond de plan avec des données vectorielles (éléments dessinés ou tracés) au travers d'un SIG. Par exemple :

- Les données foncières et cadastrales,
- Les éléments réseaux déjà vectorisés,
- Les données socio-économiques et démographiques,
- Les plans de travaux ou de récolement,
- Tout autre donnée vectorielle.

Son niveau de précision est un atout pour l'étude de projet d'aménagement du territoire ou de déploiement de structures sur le terrain.

Intégrable dans un SIG, le PCRS peut servir de base pour la projection de projet d'aménagement conséquent comme la mise en place d'une zone d'activité, d'un lotissement ou encore le réaménagement d'éléments de réseaux et de voiries.

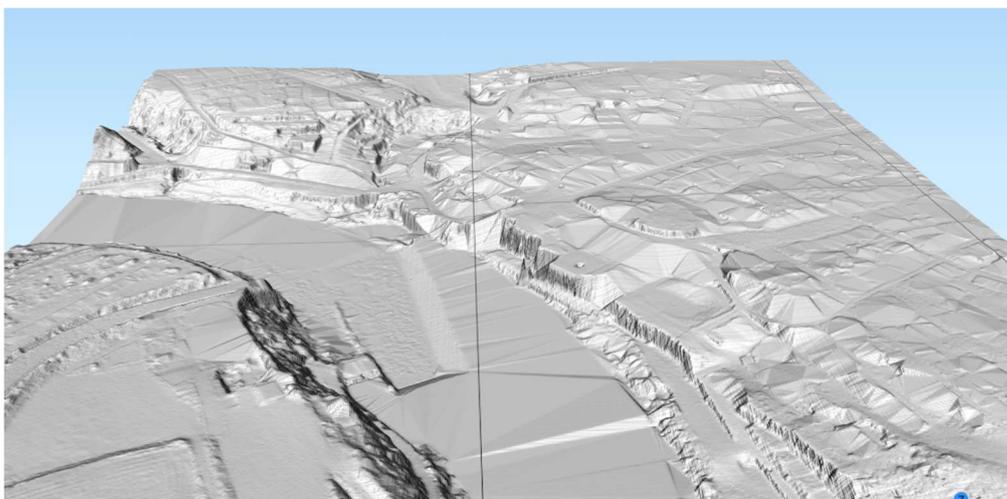
Enfin, des éléments sont productibles à partir du PCRS comme certaines analyses d'occupation des sols. Ils sont une aide importante pour la détermination de la viabilité d'un projet d'aménagement, revoir le découpage du territoire en termes d'activité ou de constructibilité (PLU, zones autorisées à la chasse, etc...).

Etant donné les caractéristiques inédites de ce fond de plan, beaucoup d'autres besoins et usages émergent régulièrement. C'est pourquoi il est essentiel que le format d'échange entre collectivités se mette en place le plus tôt possible pour dimensionner l'exploitation et la mise à jour du PCRS.

Le projet PCRS : Bien plus qu'un fond de plan

Le Modèle Numérique de Terrain (MNT) - inclus

Le Modèle Numérique de Terrain ou MNT est une représentation en Raster (image lisible par un outil SIG uniquement) de la topographie du territoire. Il s'agit d'une donnée complémentaire au PCRS qui est produite à partir de la campagne d'acquisition classique du fond de plan.



Modèle Numérique de Terrain (MNT)

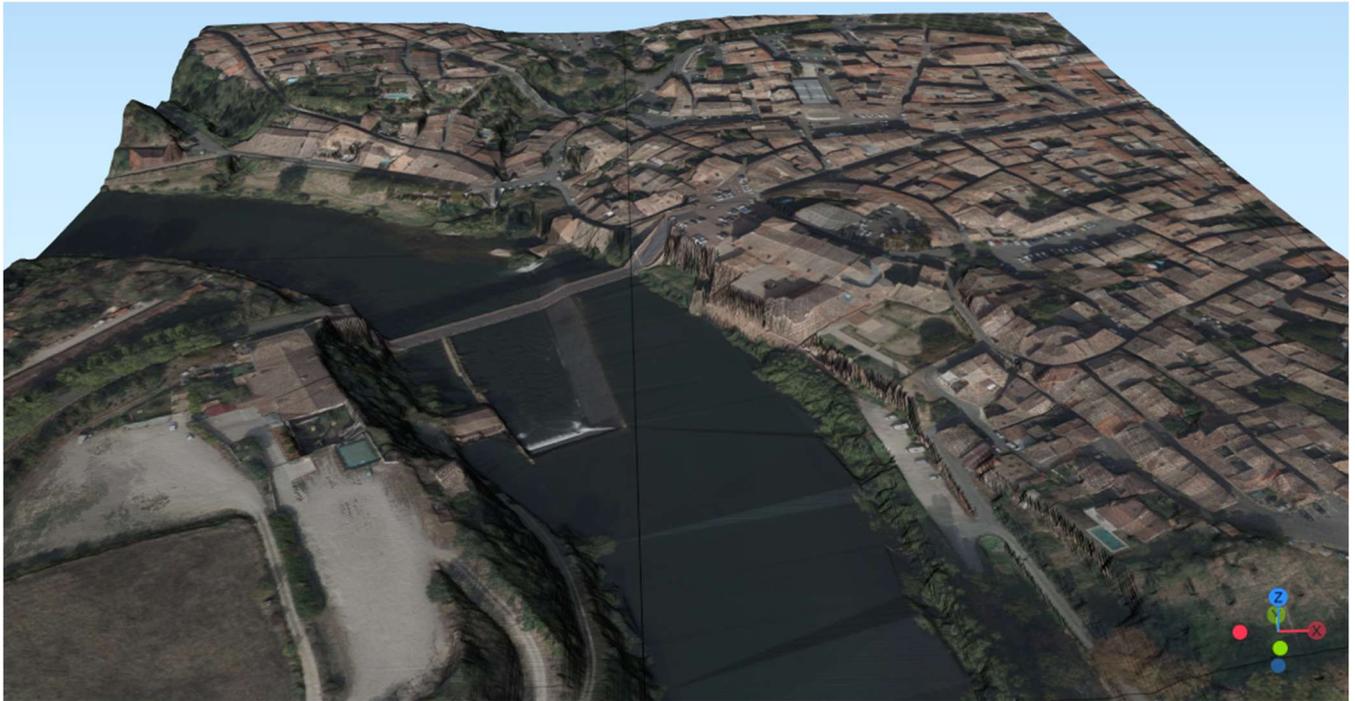
Il est essentiel de distinguer le PCRS (Fond de Plan) et le MNT. Le MNT est :

- Une représentation de l'altimétrie du terrain avec une résolution de 50cm par pixel,
- Cette représentation est lissée et ne fait pas apparaître les bâtiments mais représente uniquement différences d'altitude du terrain au niveau du sol sans couleur,
- Produit en même temps que le PCRS,
- Une donnée non classée comme administrative publique et ne fait pas l'objet d'une obligation de publication ou de diffusion.

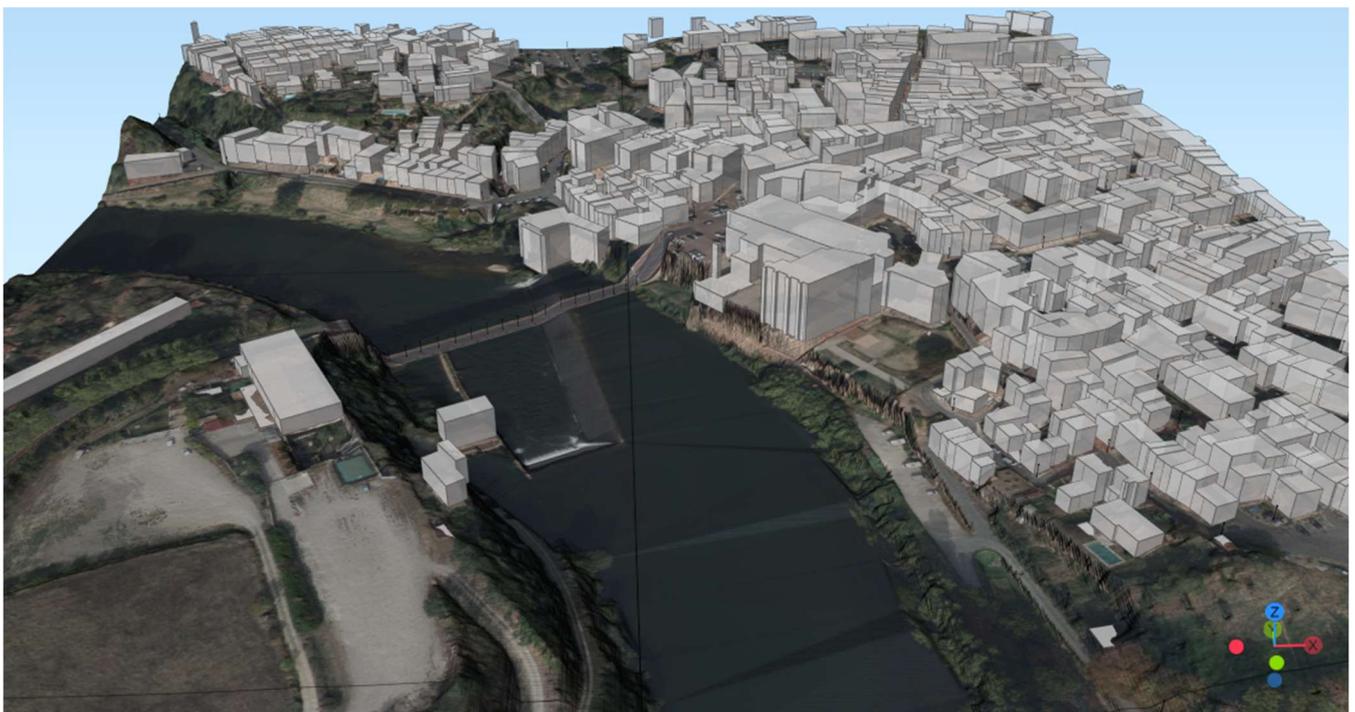
Etant donné sa nature et le volume de données dont il est constitué, le MNT nécessitera une infrastructure adaptée pour sa publication et/ou sa diffusion. Toutefois, cette infrastructure pourra s'appuyer et être mutualisée avec celle mise en place pour la publication et la diffusion du PCRS.

De plus, il s'agit d'une donnée qui requiert des compétences techniques pour son exploitation (ex : technicien SIG ou Géomaticien). Cependant, il permet de débloquent des usages complémentaires au PCRS comme la simulation d'implantation de projet territoriaux sur un plan en 3 dimensions, des diagnostics ou des analyses territoriaux plus complexe qui prennent en compte la topographie et le relief du terrain.

Exemples d'utilisation du Modèle Numérique de Terrain :



Modèle Numérique de Terrain « habillé » avec le PCRS



*Modèle Numérique de Terrain « habillé » avec le PCRS
avec une
représentation des bâtiments à partir de données vectorielles.*

Une modélisation en 3D du département (en supplément)

Les prises de vue aériennes initialisent ce que l'on nomme le PCRS « Image », constituant l'obligation réglementaire à laquelle doit répondre l'APLC sur son territoire. Toutefois, ces acquisitions nous offrent l'opportunité de produire une nouvelle donnée constituant une modélisation en 3 dimensions de haute résolution de l'ensemble du territoire tarnais, sans exception, servant de base à ce que l'on appelle un « Jumeau Numérique ».



Maquette 3D du village de Puycelsi

Cette production, devenue possible grâce à la qualité sans précédent de ces prises de vue, nous permet de mutualiser ces productions afin d'acquérir un outil d'aide à la décision encore trop peu exploité sur le reste du territoire national.

Il est important de notifier qu'un Jumeau Numérique est constitué d'une modélisation en 3 dimensions du territoire à laquelle s'ajoute des données « vivantes » du territoire.

Cette modélisation, et les outils d'exploitation associés, doteraient les collectivités, et autres acteurs territoriaux, de réponses pertinentes à des besoins actuels tout en limitant les ressources à envoyer sur le terrain pour :

- Les études avant travaux,
- Le diagnostic visuel des installations de surface,
- La faisabilité et estimations budgétaires des projets,
- La capacité de réponses accélérées aux demandes ponctuelles,
- L'amélioration des services SIG,
- La préparation de missions terrain...

Bien entendu, l'exploitation de ce grand potentiel est à construire ensemble avec les différents services, en recensant les besoins détaillés de chacun et mutualisant les ressources.



Maquette 3D avec simulation d'inondation centennale

Cette approche du territoire rapprocherait les collectivités tarnaises d'autres structures comme :

- **Le SDIS** : pour établir des points stratégiques d'observation ou simuler des scénarios de crises (catastrophes naturelles, incendies, inondations, plan d'évacuations...),
- **Les Offices de Tourisme** : pour proposer une visite virtuelle de leur patrimoine géographique et permettre l'organisation de nouveaux itinéraires et séjours, favorisant l'activités touristiques du département,
- **Les universités** : En leur mettant à disposition un outil de visualisation et d'analyse du territoire ayant un niveau de précision rarement égalé,
- **Tout autres acteurs ou exploitants du territoire** : Grâce à la possibilité de développement d'outils associés à la modélisation 3D, un grand nombre de besoins non anticipés pourront trouver une réponse favorable au travers de son exploitation.

En Résumé

Le SDET a une nouvelle mission en tant qu'APLC : la mise en place et la gestion d'un fond de plan topographique de haute précision pour répondre à la loi anti-endommagement des réseaux de 2012. Cette tâche vient s'ajouter aux missions historiques, mais représente une opportunité pour l'ensemble des acteurs territoriaux tarnais de mutualiser leurs ressources afin de réduire le coût de leurs activités tout en améliorant la qualité des services qu'ils peuvent proposer.

En tirant parti au maximum du potentiel des données recensées dans le cadre de la production PCRS et des procédures de maintien de celui-ci, les collectivités et acteurs publics pourront servir au mieux les intérêts de leurs administrés et augmenter leur capacité à anticiper et gérer des projets de toutes envergures dans des domaines variés. Enfin, le projet PCRS représente l'opportunité pour les acteurs territoriaux locaux de se réappropriier leur territoire et sa gestion.

Prenez contact dès à présent pour rejoindre le programme 2026 de mise à jour du PCRS auprès de votre interlocuteur PCRS81 - Sébastien BARRIEU :

s.barrieu@te81.fr

06.77.15.78.91

05.63.43.31.92

2 RUE GUSTAVE EIFFEL

ZONE ALBITECH - 81000 ALBI

Suivez toutes les actualités du PCRS-81 :

<https://www.te81.fr/electricite-gaz/le-plan-corps-de-rue-simplifie-pcrs/>

PCRS 81
PROGRAMME 2026





Mars 2025

Votre Interlocuteur :
Sébastien BARRIEU
06.77.15.78.91 - 05.63.43.31.92

s.barrieu@te81.fr

2 RUE GUSTAVE EIFFEL
ZONE ALBITECH
81000 ALBI

<https://www.te81.fr/electricite-gaz/le-plan-corps-de-rue-simplifie-pcrs/>